

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2021**

Sous la présidence de M. Antoine Gavin, l'assemblée a pris les décisions suivantes :

**1. Préavis No 2/2021 du Comité Directeur relatif aux demandes d'autorisations générales pour la législature 2021-2026**

- Vu le préavis No 2/2021 du Comité Directeur
- Ouï le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

**DECIDE**

- D'accepter le préavis 2/2021 relatif aux demandes d'autorisations générales pour la législature 2021-2026

**2. Préavis No 3/2021 du Comité Directeur relatif au budget de fonctionnement pour l'année 2022**

- Vu le préavis No 3/2021 du Comité Directeur
- Ouï le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

**DECIDE**

- D'accepter le préavis 3/2021 relatif au budget de fonctionnement pour l'année 2022.

Ainsi délibéré en séance du 13 octobre 2021

Le président  
  
Antoine Gavin



La secrétaire  
  
Francine Meyer